

3.8.3 Agence France Locale - Société territoriale (AFL-ST)

Type de société – Forme juridique : Société anonyme (SA)		
Secteur d’activité : Banque		
Code NAF : K66.19B	N° SIREN : 799 055 629	N° RCS : Paris B 799 055 629
Tel : +33 (0) 70 81 85 17	Email : contact@agence-france-locale.fr	
Siège social : 112 Rue Garibaldi, CS 50 345, 69455 LYON, Cedex 06		
Directeur général : Monsieur Olivier LANDEL Monsieur Philippe ROGIER au 1 ^{er} janvier 2026		

Présentation :

Banque publique de développement, l'agence France local (AFL) a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales, dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques. Les collectivités en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes.

Créée en 2013, l'AFL lance son activité de crédit dès 2015, après l'obtention de son agrément auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.

La gouvernance du Groupe AFL s'appuie sur une structure à deux niveaux, assurant une séparation des pouvoirs entre l'établissement de crédit et sa maison-mère dans l'objectif de :

- Définir la stratégie et la mettre en œuvre – y compris la stratégie en matière de risque – la revoir régulièrement et surveiller cette mise en œuvre ;
- Prévenir les risques de conflits d'intérêt au sein des collectivités qui sont à la fois actionnaires et emprunteuses à travers une étanchéité.

L'AFL-ST, la compagnie financière est la propriété exclusive des collectivités membres, actionnaires ensemble à 100% : Communes, Départements, Régions, Etablissements publics de coopération intercommunale (avec ou sans fiscalité propre), Etablissements publics territoriaux et les Etablissements publics locaux depuis la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

La Société a pour objet social :

Conseil d'administration :

En cours de modification suite aux élections au sein du bloc communal – non encore stabilisé.

- De constituer et d'être actionnaire d'une société (l'Agence France Locale), dont l'objet principal est de contribuer au financement des collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux, ainsi que de toute Entité qui serait légalement autorisée à participer au mécanisme mis en œuvre par le Groupe Agence France Locale (tel que ce terme est défini ci-après) (les Collectivités) ;
- De permettre à ses actionnaires de réaliser prioritairement des économies et non de réaliser des bénéfices ;
- De garantir les engagements de l'Agence France Locale ;
- De définir les orientations stratégiques de l'agence de financement des Collectivités dénommée Groupe Agence France Locale, dont les structures juridiques de fonctionnement sont constituées de la Société et de l'Agence France Locale (le Groupe Agence France Locale) ;
- De piloter le système de garantie du Groupe Agence France Locale ;
- De fournir, le cas échéant, certains moyens et certaines prestations de services à l'Agence France Locale ;
- Et plus généralement, de réaliser toutes opérations qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe

Elle a pour mission :

- La promotion du Groupe AFL, notamment auprès de la sphère publique locale et représentation des intérêts des collectivités membres ;
- La gestion des adhésions au Groupe AFL ;
- La définition des grandes orientations stratégiques du Groupe AFL ;
- Le Pilotage du système de double garantie mis en place au sein du Groupe AFL

Président :	Marie DUCAMIN
Vice-Président :	Sacha BRIAND
Bloc Régional :	
Région Pays de la Loire :	Didier REVEAU- Vice-président en charge des finances
Région Occitanie :	Stéphane BERARD - Membre de la Commission des finances
Région Nouvelle Aquitaine :	Sandrine DERVILLE - Vice-présidente en charge des finances
Bloc départemental :	
Département de l'Essonne :	Nicolas SAMSOEN – Vice-président en charge des Finances
Département de la Savoie :	Luc BERTHOUD Président de la commission finances
Bloc communal :	
Commune de Muzy	
Commune de Buschwiller	Christèle WILLER – Maire
Métropole du Grand Nancy :	
La Roche-sur-Yon Agglomération	Luc BOUARD – Maire
Métropole de Lyon :	Bertrand ARTIGNY – Vice-Président en charge des finances
Métropole Aix-Marseille-Provence	
Commune de Mareau-aux-Près :	
Grand Bourg Agglomération :	Bernard BIENVENU – Vice-Président aux communes et à la déconcentration

Actionnariat :

	Collectivité	Nombre de Parts	% détention	Capital versé
1	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	187 651	6,57%	18 765 100
2	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	179 164	6,28%	17 916 400
3	METROPOLE DE LYON	148 996	5,22%	14 899 600
4	COMMUNE DE MARSEILLE	141 932	4,97%	14 193 200
5	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	111 826	3,92%	11 182 600
6	TISSEO COLLECTIVITES	101 921	3,57%	10 192 100
7	DEP DE LA SEINE ST DENIS	100 233	3,51%	10 023 300
8	REGION DES PAYS DE LA LOIRE	73 511	2,58%	7 351 100
9	DEP DE L' ESSONNE	65 100	2,28%	6 510 000
10	REGION OCCITANIE	60 000	2,28%	6 000 000
11	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	63 953	2,24%	6 395 300
12	REGION GRAND EST	48 000	2,21%	4 800 000
13	METROPOLE DE NANTES	59 093	2,07%	5 909 300
14	TERRITOIRE POLYNESIE FRANCAISE	58 879	2,06%	5 887 900
15	DEP DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	47 484	1,66%	4 748 400
16	METROPOLE DU GRAND NANCY	45 394	1,59%	4 539 400
17	METROPOLE DE BORDEAUX	40 445	1,42%	4 044 500
18	DEP D'ILLE ET VILAINE	36 957	1,29%	3 695 700
19	METROPOLE DE GRENOBLE	34 690	1,22%	3 469 000
20	METROPOLE DE RENNES	30 772	1,08%	3 077 200
21	METROPOLE DE TOULOUSE	27 178	0,95%	2 717 800
22	DEP DE L AISNE	27 120	0,95%	2 712 000
23	METROPOLE EUROP DE STRASBOURG	24 460	0,86%	2 446 000
24	METROPOLE ROUEN NORMANDIEA	23 736	0,83%	2 373 600
25	DEP DE LA SAVOIE	23 532	0,82%	2 353 200
26	DEP DE SAONE ET LOIRE	22 690	0,80%	2 269 000
27	DEP DE L ALLIER	22 439	0,79%	2 243 900
28	EPT PLAINE COMMUNE	22 104	0,77%	2 210 400
29	COMMUNE DE GRENOBLE	21 528	0,75%	2 152 800
30	CA DES VILLES SOLIDAIRES	20 109	0,70%	2 010 900
31	COMMUNE DE NANTES	19 249	0,67%	1 924 900
32	DEP DE LA HAUTE GARONNE	19 016	0,67%	1 901 600
33	COMMUNE DE RENNES	18 882	0,66%	1 888 200
34	METROPOLE BREST OCEANE	18 655	0,65%	1 865 500
35	EPT GRAND ORLY SEINE BIEVRE	17 726	0,62%	1 772 600
36	COMMUNE DE TOURS	17 542	0,61%	1 754 200
37	METROPOLE DE DIJON	17 106	0,60%	1 710 600
38	CU DE DUNKERQUE	16 994	0,60%	1 699 400
39	DEP DU CALVADOS	16 829	0,59%	1 682 900
40	COMMUNE DE STRASBOURG	16 165	0,57%	1 616 500
41	COMMUNE DE TOULOUSE	15 769	0,55%	1 576 900
42	DEP DU MAINE ET LOIRE	15 684	0,55%	1 568 400
43	EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR	15 257	0,53%	1 525 700
44	COMMUNE DE MONTREUIL	14 835	0,52%	1 483 500
45	COMMUNE DE BORDEAUX	14 681	0,51%	1 468 100

Ressources humaines :

- Masse salariales et effectifs :

Exercice	Montant (€)	Variation (%)	Effectif permanent	Variation (%)
2023	4 163 551,77	15%	37	8%
2024	4 104 369,68	-1,42%	42	6%
2025	4 479 091,78	-9,1%	45	4%

- Pyramide des âges :

2025	Homme		Femme		Totaux	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
< 20 ans		0%		0%	0	0%
20-24 ans	1	2%	3	6%	4	8%
25 -29 ans	2	4%	7	14%	9	18%
30-34 ans	7	14%	6	12%	13	26%
35-39 ans	3	6%	1	2%	4	8%
40-44 ans	5	10%		0%	5	10%

45-49 ans	1	2%	1	2%	2	4%
50-54 ans	4	8%	1	2%	5	10%
55-59 ans	2	4%	1	2%	3	6%
60-65 ans	4	8%	1	2%	5	10%
> 65 ans		0%		0%	0	0%
Totaux	29	0%	21	100%	50	100%

Activités de la société au titre de l'année 2025 :

En 2025, l'AFL confirme son rôle de banque de référence pour les collectivités françaises

Dans un environnement bousculé par la dégradation de la note de la France, la volatilité des marchés, l'accroissement des besoins d'investissement des territoires et la pression constante sur les finances publiques locales, l'AFL, la banque des collectivités locales, s'affirme comme un partenaire de confiance, solidement ancré auprès de ses collectivités actionnaires, qui portent aujourd'hui 28% de l'investissement public local. La banque a poursuivi en 2025 sa mission fondatrice : mettre à disposition de ses collectivités actionnaires un financement sécurisé, transparent et compétitif.

Faits marquants en 2025 :

Une année de consolidation au service de la souveraineté financière des territoires

Dans un contexte économique et financier toujours plus exigeant, l'année 2025 a marqué une étape majeure pour l'AFL, qui a octroyé plus de 2,5 milliards d'euros de financements à ses membres. Avec près de 1 300 collectivités actionnaires, portant 28% de l'investissement public local, l'AFL s'impose comme un acteur bancaire de référence dans l'accompagnement et le financement des politiques publiques locales.

Présente aux côtés de tous les acteurs publics locaux – communes, intercommunalités, départements et régions – la banque poursuit la croissance de son modèle avec 227 nouvelles collectivités actionnaires, dont notamment les départements du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, portant à 19 le nombre de départements actionnaires (représentant 25% de l'investissement départemental).

Cette trajectoire confirme la robustesse du modèle de l'AFL, fondé sur la mutualisation, la discipline financière et une gouvernance 100% collectivités.

Un financement responsable de l'investissement public local et outil de souveraineté financière locale, l'AFL permet aux collectivités de financer l'ensemble de leurs investissements au service des territoires, des habitants,

dans un cadre mutualisé, responsable et respectueux des grands principes budgétaires publics.

Cet engagement s'appuie sur un recours croissant aux obligations durables, levier central de sa stratégie de financement responsable. Depuis 2020, l'AFL a ainsi levé plus de 2 milliards d'euros en obligations durables, alignant son modèle de refinancement avec les priorités environnementales, sociales et de gouvernance, défendues par les collectivités françaises.

Perspectives 2026 : Aux côtés des nouveaux élus.

À l'horizon 2026, l'AFL réaffirme son ambition d'être un acteur clé de la stabilité et de la souveraineté financière des collectivités territoriales.

Aux côtés du bloc communal, à un moment stratégique du renouvellement des exécutifs et de l'élaboration de nouveaux projets de mandat, l'AFL entend accompagner ses actionnaires, en apportant des solutions de financement responsables, et en jouant pleinement son rôle d'espace de mutualisation et de partage des bonnes pratiques, au service d'une action publique locale renforcée.

Aux côtés des départements et des régions, l'AFL s'inscrit dans la durée en poursuivant son accompagnement dans la réalisation d'investissements structurants, socles de la cohésion sociale et territoriale, du développement économique et plus largement des transitions, indispensables à l'équilibre et à l'avenir des territoires.

À travers ses actions, l'AFL confirme son attachement aux principes de la décentralisation, de l'autonomie financière et de la liberté d'administration des collectivités, qui permet aux territoires de décider, financer et mettre en œuvre leurs projets dans un cadre maîtrisé, solidaire et durable.

« Dans une période charnière pour les collectivités, l'AFL continuera d'assumer sa mission : accompagner les élus, éclairer les transitions et soutenir durablement l'investissement public local, au service de l'intérêt général. », conclut Philippe Rogier, Directeur général de l'AFL - ST.

Agrégats du bilan comptable :

ACTIF :

En €	2023	2024	2025
Immobilisations incorporelles et corporelles (Brut)	2 505 791	2 522 986	2 521 042
Actif immobilisé brut incorporel			
Actif immobilisé brut corporel	2 505 791	2 522 986	2 521 042
Terrains	497 378	497 378	497 378
Aménagements de terrains	1 593 442	1 593 442	1 593 442
Constructions			
Installations techniques, matériels, outillage			
Autres immobilisations	414 971	414 971	413 026
Immobilisations en cours		17195	17195
Variation annuelle	0		
dont immobilisations affectées par le Pays			
Terrains nus			
Terrains aménagés			
Constructions			
Matériel de transport affecté			
Autres			
Variation annuelle			
Immobilisation financières	221 699 900	254 440 903	275 901 222
Total actif immobilisé	224 205 691	256 963 889	278 422 264

En €	2023	2024	2025
Créances et comptes rattachés (Brut)	964 662	1 300 821	1 328 573
dont Créances < 1 an	959 968	1 296 944	1 325 515
dont Créances > 1 an	4 694	3 876	3 058
dont Créances douteuses			
Provisions			

En €	2023	2024	2025
Trésorerie	9 039 201	8 128 013	7 106 044
VMP	4 257 829	6 710 363	6 182 811
Disponibilités	4 781 372	1 417 650	923 233

PASSIF :

En €	2023	2024	2025
Capitaux propres	232 023 578	264 982 995	285 427 295
Capital social	232 047 600	264 976 700	285 407 800
Réserve légale			314,76
Réserves statutaires			
Report à nouveau	-24 633	-24 022	5 980

Résultat de l'exercice	611	30317,24	13199,54
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Prime d'émission			

En €	2023	2024	2025
Autres fonds propres	0		
Provisions pour risques et charges	0		

En €	2023	2024	2025
Endettement	1 855 979	1 009 658	961 393
Emprunt auprès Etab. Bancaires	0		11581,9
Emprunts et dettes financières divers	1 526	1 455	336
Avance du Pays			
Dettes fournisseurs	257 199	220 612	229 612
Dettes fiscales	428 954	379 292	688 763
Autres dettes	1 168 300	408 300	31 100

Agrégats du compte de résultat :

En €	2023	2024	2025
Résultat d'Exploitation	-137 871	-142 315	-91 689
Charges d'exploitation	760 231	709 261	783 691
dont Exploitation courante	294 685	274 318	336 750
dont Impôts et taxes	101 964	125 363	71 348
dont charges de Personnel	293 699	239 510	305 522
dont Autres charges	7		
dont DAP	69 876	70 070	70 070
Produits d'exploitation	622 360	566 946	692 002
dont Chiffre d'affaires	555 413	452 476	542 082
dont subvention d'exploitation			
dont Autres produits	66 947	114 471	149 920
Résultat Financier	138 482	172 632	104 888
Charges financières	31 568	31 635	48 364
dont intérêts sur emprunt	31 568	31 635	48 364
dont intérêts sur avance du Pays			
dont DAP			
Produits financiers	170 049	204 267	153 252
dont produits de participation	170 049	204 267	153 252
Résultat Exceptionnel			
Charges exceptionnelles			
dont sur opération de gestion			
dont sur opération en capital			

Produits exceptionnels			
dont sur opération de gestion			
dont sur opération en capital			
Impôt sur les sociétés (IS)			
Résultat de l'exercice	611	30 317	13 200

État de la dette bancaire : émissions obligataires

Date de l'émission	Date de déblocage des fonds	Date de remboursement final	Durée initiale (an)	Coupon	Devise de l'émission	Volume (Millions €)	Volume (Millions FCPF)
05/07/2019	12/07/2019	20/06/2029	10	0,131%	EUR	50	5 966,59
17/07/2019	25/07/2019	20/06/2034	15	0,586%	EUR	75	8 949,88
07/11/2019	14/11/2019	20/06/2030	11	1,950%	AUD	9	1 114,80
27/11/2019	04/12/2019	20/06/2028	9	1,125%	EUR	190	22 673,03
14/01/2020	21/01/2020	20/06/2030	10	1,950%	AUD	40	4 803,64
23/01/2020	30/01/2020	20/06/2026	6	0,125%	EUR	100	11 933,17
20/02/2020	27/02/2020	20/06/2028	8	1,125%	EUR	60	7 159,90
09/04/2020	20/04/2020	20/06/2028	8	1,125%	EUR	60	7 159,90
06/07/2020	13/07/2020	20/09/2027	7	0,000%	EUR	500	59 665,87
22/07/2020	03/08/2020	20/06/2040	20	0,550%	EUR	50	5 966,59
24/07/2020	03/08/2020	20/09/2040	20	0,570%	EUR	50	5 966,59
08/10/2020	15/10/2020	20/06/2028	8	1,125%	EUR	190	22 673,03
30/10/2020	09/11/2020	20/12/2035	15	0,210%	EUR	30	3 579,95
26/11/2020	10/12/2020	20/12/2040	20	0,330%	EUR	50	5 966,59
14/01/2021	21/01/2021	20/03/2031	10	0,000%	EUR	500	59 665,87
16/04/2021	23/04/2021	20/09/2031	10	2,200%	AUD	32	3 859,19
16/04/2021	23/04/2021	20/03/2036	15	2,550%	AUD	71	8 492,84
21/04/2021	30/04/2021	20/12/2031	11	0,300%	EUR	20	2 386,63
18/06/2021	25/06/2021	20/03/2031	10	0,000%	EUR	250	29 832,94
26/08/2021	03/09/2021	20/09/2030	9	0,750%	SEK	195	23 306,98
22/10/2021	29/10/2021	20/03/2031	9	0,000%	EUR	250	29 832,94
13/01/2022	20/01/2022	20/03/2029	7	0,200%	EUR	500	59 665,87
19/04/2022	03/05/2022	20/04/2042	20	1,941%	EUR	50	5 966,59
26/04/2022	12/05/2022	20/06/2040	18	1,835%	EUR	25	2 983,29
16/05/2022	31/05/2022	20/06/2040	18	1,835%	EUR	15	1 789,98
07/11/2022	15/11/2022	20/12/2031	9	3,250%	EUR	500	59 665,87
11/01/2023	18/01/2023	20/03/2030	7	3,000%	EUR	750	89 498,81
23/02/2023	02/03/2023	20/02/2038	15	EUR003M+46	EUR	23	2 744,63
21/04/2023	04/05/2023	04/05/2038	15	EUR006M+41	EUR	25	2 983,29
24/05/2023	01/06/2023	20/06/2038	15	3,625%	EUR	500	59 665,87
19/06/2023	03/07/2023	20/12/2038	15	3,640%	EUR	100	11 933,17
22/06/2023	06/07/2023	20/05/2028	5	3,910%	EUR	17	2 028,64
08/11/2023	15/11/2023	20/03/2030	6	3,000%	EUR	250	29 832,94
10/11/2023	20/11/2023	20/02/2029	5	4,455%	EUR	30	3 579,95
28/11/2023	06/12/2023	20/06/2026	3	0,125%	EUR	75	8 949,88
07/12/2023	20/12/2023	20/02/2027	3	4,185%	EUR	10	1 193,32
13/12/2023	27/12/2023	20/11/2027	4	4,013%	EUR	20	2 386,63
14/12/2023	27/12/2023	20/02/2028	4	3,920%	EUR	20	2 386,63
11/01/2024	18/01/2024	20/03/2034	10	3,125%	EUR	750	89 498,81
07/02/2024	20/02/2024	20/02/2027	3	4,350%	USD	23	2 769,49
22/02/2024	04/03/2024	20/04/2029	5	3,850%	EUR	11	1 312,65
23/02/2024	05/03/2024	20/04/2036	12	3,800%	EUR	20	2 386,63
12/04/2024	25/04/2024	20/04/2034	10	3,595%	EUR	20	2 386,63
25/04/2024	21/05/2024	20/04/2034	10	1,478%	CHF	112	13 405,32
07/05/2024	22/05/2024	20/05/2036	12	3,700%	EUR	10	1 193,32
28/05/2024	04/06/2024	20/07/2027	3	4,750%	GBP	294	35 035,74
29/05/2024	07/06/2024	20/05/2029	5	4,000%	EUR	60	7 159,90
18/07/2024	25/07/2024	20/03/2034	10	3,125%	EUR	250	29 832,94
04/10/2024	15/10/2024	20/06/2028	4	1,125%	EUR	250	29 832,94
29/10/2024	06/11/2024	20/08/2032	8	3,000%	EUR	500	59 665,87
16/01/2025	23/01/2025	20/01/2032	7	EUR003M+71	EUR	20	2 386,63
20/01/2025	29/01/2025	20/04/2035	10	EUR003M+89	EUR	10	1 193,32
23/01/2025	31/01/2025	20/01/2035	10	EUR003M+87	EUR	10	1 193,32
24/01/2025	21/02/2025	20/04/2035	10	1,162%	CHF	106	12 590,79
07/02/2025	20/02/2025	20/02/2035	10	EUR003M+85	EUR	30	3 579,95
13/02/2025	27/02/2025	20/02/2029	4	3,750%	EUR	50	5 966,59
09/04/2025	22/04/2025	20/04/2037	12	EUR003M+84	EUR	33	3 937,95
09/04/2025	22/04/2025	20/04/2035	10	3,981%	EUR	20	2 386,63
22/04/2025	05/05/2025	20/05/2036	11	3,310%	EUR	10	1 193,32
12/05/2025	19/05/2025	20/03/2033	8	3,125%	EUR	500	59 665,87
15/05/2025	22/05/2025	20/03/2034	9	3,125%	EUR	250	29 832,94
16/05/2025	23/05/2025	20/03/2029	4	0,200%	EUR	250	29 832,94
03/07/2025	10/07/2025	20/08/2032	7	3,000%	EUR	100	11 933,17
07/07/2025	15/07/2025	20/06/2038	13	3,625%	EUR	250	29 832,94
07/07/2025	21/07/2025	20/05/2035	10	4,135%	EUR	57	6 801,91
08/07/2025	22/07/2025	20/12/2036	11	EUR003M+85	EUR	20	2 386,63
27/08/2025	03/09/2025	20/01/2029	3	4,375%	GBP	348	41 530,77
27/08/2025	03/09/2025	20/10/2036	11	EUR003M+85	EUR	10	1 193,32
30/10/2025	20/11/2025	20/11/2036	11	EUR003M+84	EUR	15	1 789,98
07/11/2025	18/11/2025	20/08/2032	7	3,000%	EUR	40	4 773,27
13/11/2025	20/11/2025	20/08/2032	7	3,000%	EUR	110	13 126,49
22/04/2026	04/05/2026	20/02/2036	10	5,900%	AUD	366	43 653,94

3.8.4 Air Tahiti

Type de société – Forme juridique : Société anonyme (SA)		
Secteur d’activité : Aviation civile		
Code NAF : 5110 Z	N° TAHITI : 023598	N° RCS : TPI 58 1 B
Tel : 40 86 40 00	Email : direction.generale@airtahiti.pf	
Siège social : Aéroport de Tahiti Faa’a - BP 314 – 98713 Papeete		
Président directeur général : Monsieur James ESTALL		
Directeur général : Monsieur Edouard WONG FAT		

Présentation :

Air Tahiti est une société anonyme, chargée de missions de service public, moteur du développement économique et social des archipels et leader intérieur du développement touristique de la Polynésie.

Elle est née en 1986 à l'occasion de la cession d'Air Polynésie à des actionnaires polynésiens par UTA.

Air Tahiti a exercé son activité de transport aérien domestique, dans le cadre de la « convention pour le développement harmonieux du transport aérien interinsulaire », signée avec le gouvernement du Pays en 1990, normalement échue depuis 2010. Celle-ci a néanmoins été renouvelée à plusieurs reprises au profit de la société par voie d'avenant. C'est sur cette base que la société continue aujourd'hui d'exercer son activité.

Air Tahiti a pour activité principale le transport aérien domestique en Polynésie française par le biais de la S.A. Air Tahiti et de sa filiale Air Archipels. Air Tahiti réalise aussi l'assistance aéroportuaire pour les compagnies aériennes internationales ainsi que pour les vols privés touchant la Polynésie française.

Air Tahiti est aussi un organisme de formation au vol, un atelier d'entretien et de réparations des aéronefs.

L'activité de tour opérateur ou voyageur est également proposée par la société Air Tahiti, par le biais de sa marque « Séjours dans les Iles », laquelle propose depuis vingt ans, uniquement à la clientèle résidente de Tahiti et Moorea, des séjours vols et hébergements, à destination des 5 archipels polynésiens ainsi que des îles Cook. Il s'agit de l'un des plus gros tour-opérateurs pour le marché local desservant les îles avec plus de 5.200 clients, 18.000 nuitées vendues et un parc de 80 hébergements.

Créée en 1996, Air Archipels dessert pour le compte d'Air Tahiti les îles inaccessibles à l'ATR, à l'instar de certains atolls des Tuamotu Gambier. En mesure de faire décoller un équipage en 45 min, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, Air Archipels réalise aussi 90% des évacuations sanitaires urgentes en Polynésie française. Enfin, Air Archipels bénéficie de plus de 20 ans d'expérience dans les vols privés à la demande et est leader sur ce secteur. Air Archipels dispose de son

propre service de maintenance, l'un des plus importants en Polynésie après celui d'Air Tahiti.

Air Moorea est une société anonyme du groupe Air Tahiti créée en 1968. Son activité aérienne a cessé en 2010. Son stock de pièces a été racheté par Air Archipels en 2015. Depuis 2018, jusqu'au 1er février 2021, son activité se résumait à la location du Twin-Otter immatriculé F-OIQP à Air Archipels.

Air Tahiti, au travers de sa filiale Bora Bora Navettes, assure le transport lagonaire des personnes entre le motu de l'aéroport et l'île principale de Bora Bora.

La société immobilière d'Air tahiti (SIAT) détient et gère les locaux occupés par Air Tahiti dans le bâtiment « TE AVA PUTA » appelé aussi « bâtiment Air Tahiti » situé en bordure de la plateforme aéroportuaire de Tahiti Faa'a.

La flotte d'Air Tahiti : Au 31 décembre 2025, la flotte est composée de deux aéronefs de type ATR42-600 de 48 sièges et de 10 aéronefs de type ATR72-600 configurés à 70 sièges.

L'âge moyen de la flotte d'Air Tahiti est de 7,96 ans.

En 2025, la flotte a été complétée par un nouvel ATR72-600 immatriculé F-OPFN financé en montage LODEOM.

L'ATR72-600 loué à Air Calédonie depuis le 1er octobre 2024 a été rendu conformément au contrat d'affrètement le 31 août 2025.

L'ATR72-600 louée à AVATION a été rendu le 17 juillet 2025 conformément au contrat.

Les effectifs d'Air Tahiti : en retirant les salariés en congés sans solde (CSS), le Président du Conseil d'Administration (PCA), le Directeur Général (DG) et le Directeur Général Délégué (DGD), les effectifs d'Air Tahiti s'établissent au 31 décembre 2025 à 1 687 effectifs (dont 1 477 CDI et 210 CDD).

Exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP Contrats CDI + CDD) contractuels (hors modifications ponctuelles des temps de travail pour des nécessités opérationnelles) au 31 décembre 2025, les effectifs sont de 1 190,0 dont 955,7 pour l'activité aérienne et 234,3 pour l'activité d'assistance à l'Escale Internationale.